



Madame, Monsieur, cher(e) volontaire en Service Civique,

Vous avez réalisé une mission de service civique dans un établissement privé d'Enseignement catholique au cours de 2021-2022.

Votre tuteur vous a accompagné tout au long de cette mission, afin de vous aider pour la mener à bien. Vous avez également échangé sur votre projet d'avenir qu'il soit de formation, professionnel ou personnel.

Votre engagement pour cette mission d'intérêt général vous a permis de mûrir, de gagner confiance en vous, en compétences et d'envisager sous un angle nouveau votre avenir tant citoyen que professionnel.

La mission arrive à son terme, c'est donc le moment de dialoguer avec votre tuteur afin de synthétiser vos acquis, pour valoriser votre engagement de service civique. Il est important également de revenir sur l'impact de votre mission en termes d'utilité sociale et d'impact direct pour l'établissement qui vous a accueilli.

A cette occasion, vous allez réaliser lors d'un dernier entretien avec votre tuteur un bilan nominatif, dans lequel des compétences de « savoir-être » et de « connaissances » par rapport aux tâches accomplies seront décrites dans la grille des acquis. Ces documents vous seront remis.

Vous participerez également au questionnaire de fin de mission avec le tuteur. Vous pourrez ainsi convenir de la manière dont vous allez rester en contact avec lui, afin de l'informer de votre parcours après la mission. Il pourra vous accompagner dans votre « après service civique ».

Vous trouverez en pj, ces 3 documents à consulter avant votre entretien, afin de vous préparer et d'échanger librement et de façon constructive sur votre mission.

Par ailleurs, vous recevrez de la part de l'agence du service civique une attestation de service civique, dans le courant du mois de votre départ.

Afin de connaître votre niveau de satisfaction, vous recevrez également un questionnaire de leur part, à remplir en ligne. Votre avis est important pour améliorer le dispositif : prenez le temps d'y répondre.

Nous vous souhaitons bonne continuation dans votre parcours et nous vous remercions pour votre engagement.

Bien à vous,

Armelle BARIL

COORDINATRICE SERVICE CIVIQUE, Fnogec pour l'Enseignement catholique



Voici quelques informations utiles pour la poursuite de votre projet d'avenir

- **Plusieurs conventions de partenariat** ou Chartes de valorisation ont été signées avec l'agence du service civique afin de valoriser l'expérience du Service Civique dans les procédures de recrutement de grands groupes. L'ensemble des conventions de partenariat est accessible à l'adresse suivante : www.service-civique.gouv.fr/partenaires
- Pour vous aider à valoriser votre service civique, vous pouvez consulter [notre livret d'accompagnement au projet d'avenir](#) que doit vous remettre votre tuteur, qui présentera également différentes pistes de projets en lien avec votre mission.
- La plateforme Olecio <https://olecio.fr/>